
Norme internationale



3639

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Bobines de projection pour film cinématographique 8 mm, type S, de diamètre 75 à 312 mm — Dimensions et spécifications

Cinematography — Projection reels/spools 75 to 312 mm diameter for 8 mm Type S motion-picture film — Dimensions and specifications

Première édition — 1981-10-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 778.553.4 : 771.531.352

Réf. n° : ISO 3639-1981 (F)

Descripteurs : cinématographie, bobines de projection pour film cinématographique 8 mm, type S, de diamètre 75 à 312 mm, dimensions et spécifications.

Prix basé sur 5 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3639 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et a été soumise aux comités membres en mars 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Allemagne, R.F.	France	Suède
Autriche	Inde	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	Turquie
Danemark	Pays-Bas	URSS
Espagne	Royaume-Uni	USA

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cinématographie — Bobines de projection pour film cinématographique 8 mm, type S, de diamètre 75 à 312 mm — Dimensions et spécifications

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe les dimensions des bobines de projection 8 mm type S de diamètre 75 à 312 mm (à l'exception de la bobine n° 7 de 75 mm), interchangeables sur tous les types de projecteurs à bobine.

NOTE — La bobine n° 7 (75 mm), reconnue à titre temporaire, sera remplacée par celle spécifiée dans l'ISO 6033. Il est recommandé que les nouveaux équipements de projection et la capacité des bobines à la fabrication soient conformes aux spécifications de l'ISO 6033.

2 Référence

ISO 6033, *Cinématographie — Bobines de projection pour projecteurs 8 mm type S à cassette — Dimensions et spécifications*.¹⁾

3 Dimensions

3.1 Les dimensions doivent être telles qu'indiquées sur les figures et telles que données dans les tableaux.

NOTE — Un plan de rotation de référence est défini pour chaque joue de la bobine, par un plan coïncidant avec la surface d'appui plane de diamètre 25,00 mm qui est centrée sur le trou d'axe de la joue. La surface de référence entre en contact avec l'aire de diamètre minimal K de la bobine. L'axe de référence, qui est perpendiculaire au plan de rotation de référence, ne coïncide pas nécessairement avec l'axe du centre des trous d'axe (voir figure 2).

3.2 Ces dimensions sont valables quelle que soit la matière utilisée pour la construction. (Voir 4.4.)

3.3 La cote H s'applique à toute la profondeur entre joues, de la surface du noyau jusqu'à la périphérie de la bobine.

3.4 Le diamètre minimal K correspond à la partie centrale de la bobine, centrée sur le trou d'axe, à laquelle s'applique la cote J représentant l'épaisseur de la bobine. (Voir 3.5.)

3.5 La cote J n'est valable qu'à l'intérieur de la zone de diamètre minimal K et elle représente l'épaisseur de la bobine entre les plans de rotation de référence correspondant à chaque joue.

3.6 La valeur de la cote P est fonction de l'épaisseur du matériau utilisé pour les joues.

Selon l'épaisseur du matériau constituant la joue :

- 1) l'aire de diamètre K peut être en retrait (avec P positif); ou
- 2) les surfaces extérieures des joues de la bobine peuvent être planes depuis la zone du trou d'axe jusqu'à la périphérie (avec $P = \text{zéro}$); ou
- 3) dans le cas de joues faites avec un matériau très mince, l'aire de diamètre K peut être en saillie (avec P négatif).

3.6.1 La différence entre les deux valeurs de P pour l'une et l'autre joues ne doit pas excéder 0,5 mm.

3.6.2 Quelle que soit l'épaisseur de joue choisie, elle doit être maintenue à $\pm 0,13$ mm près, dans toute la couronne inscrite entre deux cercles concentriques à l'axe de la bobine, dont l'un est à 5 mm à l'extérieur du noyau et l'autre à 5 mm de la périphérie des joues, pour les bobines de 10 cm de diamètre. Pour les bobines de diamètre supérieur ou égal à 13 cm, la valeur de 5 mm est portée à 10 mm pour les deux cercles. Les configurations particulières intentionnelles, les creux ou les biseautages sont exclus de ces limites de tolérance.

3.7 Si l'on envisage un système de fixation par une fente dans le noyau de la bobine, il est nécessaire de pratiquer un dégagement minimal dans le noyau afin de faciliter l'accès à l'extrémité du film, et/ou pour permettre l'introduction d'une cheville ou d'une agrafe de fixation si elle est exigée par un équipement à rebobinage automatique. La surface délimitée par le trait pointillé sur la figure 1 représente un type de dégagement pouvant être réalisé. Ce dégagement devrait être pratiqué dans les deux joues pour pouvoir utiliser une agrafe de longueur égale à la largeur J . L'aire de dégagement minimale qui est délimitée par les pointillés est définie par les cotes R_2 , S et T . La cote S est perpendiculaire à la cote T . Cependant, un fabricant peut réaliser, s'il le désire, un moyen de fixation solidaire de sa bobine, ou tout autre système convenable permettant de retenir l'extrémité du film. Si une cheville ou une agrafe de fixation

1) Actuellement au stade de projet.